



Commune de  
Sanry-lès-Vigy / Méchy

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du LUNDI 23 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 23 octobre, le Conseil Municipal de la Commune de Sanry-lès-Vigy, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Lionel GUIRAUT, Maire.

		Conseillers Présents (Dans l'ordre du tableau)		
Nombre de Conseillers :	13	Lionel GUIRAUT	Alain NICOLAS	Didier HANRIOT
Présents :	11	Alexandre KWIA TEK	Albert TURRA	
Absents :	2	Elodie MULLER	Emilie BEREZECKI	
Procuration(s) :	1	Fabrice BLUM	Marc CELESTE	
Présents ou représentés	12	Michel PETIT	Laurent EHLINGER	

Monsieur Clément FOLMER absent excusé, donne procuration pour ce conseil à Monsieur Michel PETIT  
Madame Coralie BATISTA absente excusée, n'a pas souhaité donner procuration pour ce conseil municipal.

### DCM n° 49/23 – APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 OCTOBRE 2023

Après discussion et en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 9 octobre 2023 sans remarques ni commentaires particuliers.

### DCM N° 50/23 – RENOUELEMENT DES BAUX DE CHASSE 2024-2033

Après discussion et en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve la candidature de Mr Jennick RICHON pour le lot n°1 de la chasse communale pour un montant de 5 200 Euros par an. (Mr Blum n'a pas pris part au vote)

### DCM n° 51/23 – RESERVE DE CHASSE SUR LE BAN COMMUNAL DE VIGY

Après discussion et en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve à la majorité les critères retenus par la commission temporaire pour les dossiers de candidature répondant à l'appel d'offre
- Décide de retenir la date du 24 novembre 2023 comme date limite de publication de l'appel d'offres
- A décidé de la consistance des dossiers de candidature et dossier technique
- Décide de fixer la date limite de dépôt au 22 décembre 2023
- Décide de la date du 13 janvier 2024 pour l'ouverture et la notation des dossiers technique

### DCM n° 52/23 – CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION A 8,66 HEURES ANNUALISE

Après discussion et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de créer un poste d'adjoint d'animation annualisé à 8,66 heures annualisé.

### DCM n° 53/23 – CONVENTION DE PRET ET LOCATION DES TABLES ET BANCS COMMUNAUX

Après discussion et en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification du contrat de location des tables et bancs.

### DCM n° 54/23 – AUTORISATION SPECIALE D'ABSENCE

Après discussion et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à la majorité d'accepter les durées des autorisations d'absences présentées par Monsieur le Maire.

### DCM N° 55/23 – REGLEMENT INTERIEUR PERISCOLAIRE

Après en avoir discuté et délibéré le conseil municipal valide à l'unanimité la mise à jour du règlement intérieur du périscolaire.

### DCM N° 56/23 – DEVIS ET ACHATS DIVERS

- Après discussion et en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de valider les devis
- Pour un petit échafaudage pour un montant maximum de 250 euros TTC
  - Pour des paniers cadeaux de Noël pour un montant unitaire de 25 euros TTC
  - Pour des sapins de Noël pour la commune
  - Pour les livrets « bien vivre ensemble » pour un montant de 75,44 euros TTC

### URBANISME

Urbanisme : Points sur les différents dossiers d'urbanisme déposés en Mairie

### DIVERS – INFORMATIONS DIVERSES

- L'installation du distributeur de Pizzas est prévue en décembre 2023
- Nouvelles démarches pour un distributeur de pains

-Affichage panneau de la MAIRIE et Place des Drâhés  
- Dossier réunions du Conseil Municipal  
- Madame N. RECHT, correspondante locale du R.L.

Vu par nous, Lionel GUIRAUT Maire de Sanry-lès-Vigy  
pour être affiché conformément aux dispositions légales.  
à Sanry-lès-Vigy, le 4 novembre 2023.

